L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 AVRIL 1882. 55me Année.

Gaulois, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 20 AVRIL 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les journaux.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Nouvelle-Orléans et Chicago.

Si vous jetez les regards sur la carte des Etats-Unis, une chose vous frappe tout d'abord :

Partant de l'extrémité septentrionale, une immense veine fluviale descend, presque en droite ligne, vers le sud, partageant tout le continent en deux parties à peu près égales, et y formant, du haut en bas, une sorte de mer intérieure ;

A droite et à gauche, une foule de rivières d'une largeur et d'une étendue telles que, dans tout autre pays, elles posseraient pour des cours d'eau de premier ordre, mais qui ne sont ici que de simples tributaires de l'artère centrale ;

A l'Ouest, à l'Est, des plaines d'une vastitude sans égale, et qui ne se relèvent en montagnes qu'à une énorme distance du centre, vers les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Telle est la Vallée du Mississippi, la plus grande, la plus riche du globe ; si vaste même, qu'à un moment donné, l'humanité entière pourrait s'y donner rendez-vous, si fertile qu'elle servirait, à la rigueur, de grenier à toutes les populations des deux continents.

Elevez vos yeux vers le Nord, vous apercevez, assise au pied d'un grand lac, non loin du cours du fleuve principal et de deux ou trois de ses tributaires que relient entr'eux des canaux et des voies ferrées, une ville qui, par l'importance de sa population et de son commerce, lutterait victorieusement avec plus d'une capitale de l'Europe.

Abaissez vos regards vers le Sud, vous y rencontrez une autre ville, moins considérable peut-être que la première, mais admirablement située sur le cours du fleuve, formant un vaste croissant le long d'une magnifique baie intérieure, et à proximité du Golfe où va se perdre le Père des eaux.

Vous avez nommé ces deux villes : c'est Chicago, c'est la Nouvelle-Orléans, les deux grands, les deux seuls débouchés de la plus belle, de la plus féconde vallée du monde.

Examinez maintenant la situation topographique de Chicago. Comme la nature s'est montrée ingrate à son égard ! pas un des cours d'eau qui l'environnent ne se dirige vers elle. Pour arriver jusqu'à son voisinage, il vous faut presque tous les remonter péniblement ; pour pénétrer dans son sein, vous êtes obligé de vous jeter dans des canaux qui relient les rivières entr'elles, et sur des chemins de fer qui en relient aux canaux.

Voulez-vous de la gagner l'Océan ? ce sont des lacs tempêtueux à traverser, d'autres canaux étroits à longer, un fleuve semé de dangereux rapides à suivre ; et ces voies de transport déjà si tortueuses, si compliquées, elles vous sont encore fermées, plusieurs mois de l'année, par les glaces de l'hiver.

Bien autrement favorisée se trouve la Nouvelle-Orléans. Pour arriver à elle, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, vous n'avez qu'à vous laisser aller au courant qui vous porte en avant.

Presque partout ce sont des levées et de profonds cours d'eau qui vous invitent à les descendre avec une sorte d'abandon ; et, à deux pas d'elle, un vaste golfe qui, directement, sans chenale, sans danger, vous porte en plein Atlantique.

D'où viennent donc les progrès merveilleux du premier de ces centres de population à la prospérité duquel la nature a opposé tant d'entraves, et le statu quo étrange de celui qu'elle a comblé de ses dons ?

Les uns s'en prennent aux malheurs des temps, aux désastres de la guerre. A la bonne heure.... mais on se relève de calamités plus grandes que celle-là. Est-ce que, après avoir essayé des désastres presque sans exemple dans la sanglante histoire des tueries humaines, après avoir été saignée à blanc par un vainqueur sans pitié, après avoir perdu ses plus belles, ses plus braves jeunesses, après avoir été dépouillée de presque tous ses engins de guerre, d'une partie de ses fortunes, la France ne s'est pas réveillée, sept ou huit ans après, plus jeune, plus dominante, mieux armée, mieux fortifiée qu'auparavant !

Et cette même ville de Chicago qui nous occupe, ne l'avons-nous pas vue, après avoir été dévorée par un incendie, presque sans précédent dans les annales des sinistres, reparaître, deux ou trois ans après, plus brillante, plus riche, plus peuplée qu'avant la catastrophe à laquelle elle semblait condamnée à ne pas survivre ?

D'autres invoquent les malveillances, les tracasseries sans nombre et sans nom de nos administrations municipales et d'Etat—soit encore... mais à qui fera-t-on croire qu'une population parfaitement maîtresse d'elle-même, ce gouvernant en souveraine, agent constamment en main l'urne qui contient le trouble à tous ses maux, ne puisse pas faire ce qu'elle veut, d'administrer comme elle l'entend, et se débarrasser des intrigants qui l'exploitent.

Est-ce bien là, d'ailleurs, la cause de notre lamentable state que, pour employer un terme poli ; car, dans ce bas monde où tout marche sans cesse en avant, qui reste en place, recule. Où jamais a-t-on vu que la vertu fût ici-bas la condition indispensable de la prospérité ? Le crime n'est-il pas, au contraire, le fruit d'une activité dévorante qui ne connaît guère pudeur les entraves du scrupule et le peu de scrupules ? Est-ce que les administrations de New York, de Chicago et autres villes qui nous distancent outrageusement, sont beaucoup plus pures que les nôtres ? Et si nous en examinons sérieusement la composition, ne-t-il bien rien que nous n'y trouvions que des prix Montyon ?

—Mais le climat, dites-vous, le climat qui nous accable, nous dévore, nous énerve et, pendant plus de six mois, ne nous laisse pas un moment de répit, n'est-ce pas pour nous une cause de faiblesse, d'infériorité d'autant plus terrible qu'elle échappe entièrement à notre contrôle ?

Le climat ! ne nous en plaignons pas ; il est juste assez ardent pour entretenir dans nos veines la température propre à tenir en éveil nos activités, à stimuler nos énergies. Le climat, il vaut mieux que nous ne le disons ; il se conduit envers nous, mieux que nous le méritons, et nous comme par fois bien aises de recourir à lui pour soulager ou guérir les maux, les infirmités que par notre faute nous nous incommodons et qu'injustement nous lui reprochons.

Et si, d'ailleurs, nous avons pour ennemi l'été, Chicago n'a-t-il pas le sien, l'hiver, qui, pendant plusieurs mois, engourdit son activité et met l'embargo sur ses commerces ?

Le mal ! il est ailleurs, dans les prédilections dont nous avons été l'objet, dans le penchant, de la part de la nature ; dans les dons exceptionnels dont elle nous avait trop comblés. La vie nous était si facile ! l'abondance partout, la lutte nulle part ; nous n'avions qu'à la détourer pour obtenir l'aisance, qu'à nous baisser pour ramasser l'abondance. Nous n'avions qu'à planter inconsciemment notre tente, la nature avait fait tout le reste.

Chicago n'en peut dire autant ; dès le berceau, elle a connu durement le prix du travail ; il lui a fallu tout créer chez elle et autour d'elle ; c'est avec la constance opiniâtre de la fourmi qu'elle a amassé sa fortune, avec l'industrieuse activité du castor qu'elle a construit ses palais, ses entrepôts de commerce, et elle a recueilli légitimement le fruit de ses labeurs.

Est-il étonnant que nous, tantôt, dès le naissance, en enfants gâtés, n'ayant longtemps connu de la vie que ses jouissances, nous ayons oublié cette grande vérité, primaire de tout succès, de toute prospérité : que l'homme ne peut gagner son pain qu'à la sueur de son front, et que rien ne s'enfante ici-bas que dans la douleur.

Oh ! ce n'est ni l'intelligence, ni le courage qui nous manquent.

De la grande vertu, nous en avons plus qu'il ne nous en faut. Personne ne donne plus vaillamment que nous le coup de collier ; mais les occasions sont rares. A nos heures aussi, nous savons être des héros ; mais les dieux sont éphémères. Ce qui nous fait un peu trop défaut, c'est la petite vertu, celle qui se renouvelle tous les jours, qui trouve son application à tous les instants, à toutes les circonstances de la vie, qui peuvent seu ouvre sans éclat, mais sans relâche, celle qui ne s'arrête jamais que le but désiré ne soit atteint. Nous avons la valeur du Rou, la rapidité du Hêvre. C'est fort bien. Tâchons d'y ajouter l'activité constante de la fourmi et la longue patience de la tortue ; cela vaudra mieux encore.

Le message du président Arthur.

Le message que le président Arthur vient d'adresser à la Chambre des Représentants et au Sénat sur les inondations du Mississippi est sur l'urgence nécessité d'y mettre fin, est l'œuvre d'un patriote dans des malheurs qui ont frappé une partie de la nation.

Le document est chaud, de ton bref ; il touche à la plaie sans embages, sans phrases interminables, et précise la situation en quelques mots que ne dénaturaient pas les illustres patriotes qui l'ont précédé dans la direction politique de notre république.

Le président n'hésite pas à considérer la question comme étant d'un intérêt national ; il demande que, si les travaux l'exigent, l'Assemblée vote vingt millions et même trente millions pour les parishes, car, ajoute-t-il, la constitutionnalité de la loi d'allocation ne peut être l'objet d'un doute.

Après avoir établi que la sûreté et la facilité de la navigation du fleuve intéresse toutes les sections du pays, particulièrement l'Ouest et le Sud, dont les relations commerciales tendent à augmenter, le président, comme argument décisif—celui qui touche à la question financière, toujours si puissante sur les décisions du Congrès—dit : "Il n'est pas inopportun de rappeler ici que le gouvernement impose et perçoit $76,000,000 de taxes sur le coton, dans la production duquel la population du bas Mississippi est fortement engagée."

Le message nous sera d'un immense appui. Nous avons exprimé l'espoir et même la conviction qu'en contenant de patriotisme, d'humanité et de justice triomphera-t-il des préventions sectionnelles, qui n'ont plus de raison d'être ; nous comme, plus que jamais, autorisés à penser que nous ne serons pas déçus.

Témoignage de reconnaissance au président Arthur.

Le président Arthur, en se faisant dépêche du Congrès l'organe autorisé de nos intérêts compromis par les désastreuses inondations qui viennent d'engloutir une partie de la fortune de la vallée du Mississippi, et en recommandant la reconstruction des levées aux frais du gouvernement fédéral, a acquis des droits impérissables à notre reconnaissance. Voici le texte d'un télégramme que lui a adressé hier la Bourse au Coton de la Nile-Orléans :

Nile Orléans, 19 avril 1882,

A M. Chester A. Arthur,
Président des Etats-Unis,
Washington, D. C.

La Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, représentant les vastes intérêts agricoles de la Louisiane, ainsi que ceux du commerce de cette ville, vous remercie l'expression de son profond reconnaissance pour le message patriotique que vous avez adressé au Congrès. Votre appréciation des immenses intérêts de la vallée du Mississippi si gravement compromis par la désastreuse inondation dont nous avons été victimes, sera pour nous un encouragement à persévérer dans les efforts que nous faisons pour ajouter à la richesse de notre commune patrie, efforts auxquels viendra en aide la mesure que vous avez recommandée avec tant d'autorité.

THOS. L. AIRNY,
Président.

—Le Bitter Malakoff est un hygiénique nouveau

Nous prions Phon. R. F. Jonas, sénateur de la Louisiane au congrès, d'agréer nos remerciements pour les rapports (cœux de février) des consuls américains sur le commerce, les manufactures, etc., des districts où ils exercent leurs fonctions ; pour un exemplaire du discours que l'hon. M. Bayard, sénateur du Delaware, a prononcé, le 5 du courant, sur le vote du président en sujet du Panamigration chinoise.

On lit dans le "Courrier de San Francisco," du 12 avril :

Nous apprenons que M. le docteur Décaisne, dont nous avons publié texte d'Académie intéressante, vient d'arriver à San Francisco.

Hiroish Bonsers of North Georgia and Western North Carolina.—C'est le titre d'une jolie brochure, très élégamment illustrée, où ambrosie de poétiques indications pour les localités que visitent d'ordinaire les touristes en été. Il y en a de charmantes et d'extraordinaires.—vraies cœur, dans le nord-est de la Georgie, la partie supérieure de la Caroline du Sud et le nord ouest de la Caroline du Nord. On trouve, publié par la compagnie du "Richmond and Danville Railroad" sous un excellent guide pour les personnes qui se disposent à passer l'été dans un des Etats que nous venons de mentionner.

—Le Bitter Malakoff guérit dyspepsies, dans toutes formes.

Encore l'affaire des Bons de ville.

Le calme se rétablit dans les esprits et sur le marché. Les premiers bonds s'étant relevés, mardi, à la clôture, des ventes se sont faites hier matin, au premier appel du Stock Exchange, à 70.

Puis il s'est répandu des bruits inquiétants qui ont fait tomber le cours à 66, à l'appel de midi. Au dernier appel, il se raniment et en coûtant à 67 1/2. Taux de clôture : 67 1/2 à 68, contre 60 1/4 à 62, taux de clôture de mardi.

En somme, les porteurs de bons à primes se rassurent de plus en plus. Nous nous bornons à indiquer simplement ce qui se passe sous nos yeux. Que l'on ait raison ou tort de s'inquiéter, que nous importe. Nous ne rendons pas d'arrêts, Dieu merci ; nous nous contentons de constater l'effet que produisent sur notre place ceux de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Cet effet n'a pas été du tout favorable aux bons à primes. Mais après une chaude alerte, on se rapprend à espérer et l'on se dit qu'il n'y a pas du tout lieu de s'alarmer. Ce qui est certain, et ce dont il faut convenir en toute franchise, c'est que les premières sont sérieusement atteintes. Les juges de la Cour Suprême, à l'unanimité, ne les ont pas ménagés. Que leur existence ne soit pas compromise, c'est possible ; mais nous doutons qu'ils recouquistent le terrain que leur avait fait gagner la jurisprudence de nos tribunaux louisianais.

Nous avons entendu des porteurs de bons à primes se féliciter de l'accès rendu en faveur de la Banque du Sud. Si, disent-ils, la Cour Suprême a défendu avec tant de chaleur l'obligation irréprochable résultant d'un contrat, en ce qui concerne les bons consolidés, cette obligation n'est pas moins valide vis-à-vis des bons à primes. Les porteurs de bons consolidés recevront ce qui leur est dû, mais les porteurs de bons à primes ont également des droits à faire valoir, en vertu d'un contrat, tout aussi valable, et leurs intérêts ne seront pas sacrifiés.

En attendant, les consolidés ont éprouvé une hausse : On en a offert 105 pour ceux auxquels étaient attachés des coupons de 1876. Les porteurs paraissent bien décidés à profiter de tous leurs avantages.

La Bourse est tellement absorbée par la lutte entre les premiers et les consolidés que les autres titres sont négligés.

Nous résumerons ainsi la situation : Arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis a remis à flot les consolidés, auxquels le Conseil de ville, la législature et les tribunaux s'étaient évertués à donner le coup de grace, mais les bons à primes sont encore vivants, et bien vivants, malgré l'échec signalé qu'ils viennent d'essuyer. Peut-être l'arrêté du juge Field est-il même aisément, que ne semblent le croire les porteurs de bons à primes, mais s'il faut en croire les télégrammes reçus de Washington, on aurait interrogé l'honorable magistrat à cet égard, et il aurait répondu que le tribunal n'avait pas été appelé à se prononcer sur la constitutionnalité de la loi de 1876, dans son intégrité, mais seulement sur la constitutionnalité des articles qui interdisent la perception d'une taxe pour le service des bons consolidés de 1856.

S'il en est ainsi, voyons un peu en nous en comptes. Si en passif actuel du budget municipal vient s'ajouter un montant de $650,000 pour payer l'intérêt des bons consolidés, il est clair que notre position ne s'améliorera pas. Il est curieux néanmoins de lire ce que disent quelques reporters qui ont eu des entrevues avec le maire, les Administrateurs, l'avocat de la ville et d'autres fonctionnaires.

On est fort heureux, paraît-il, à l'Hôtel de Ville, et on s'y persuade qu'avec une dette nouvelle de $650,000, il deviendra plus facile de dégrever la propriété foncière et de réduire le chiffre de la taxe.

Nous avouons en toute humilité que notre science des chiffres ne va pas jusque-là. Néanmoins, le Conseil de ville est jubilant ; l'arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis va faire cesser tous ses embarras en aggravant les charges publiques ; cela peut sembler extraordinaire, mais cela a été dit.

Eh bien, franchement, si au service des bons à primes nous devons ajouter le service des bonds consolidés, il est malaisé de comprendre que l'impôt puisse être réduit. Après cela, quand on est très fort en finances....

La nécessité d'un compromis avec les créanciers de la ville s'impose avec plus d'évidentibilité que jamais. Il faut enfin que l'on s'entende, qu'on en finse de mutuelles concessions ne, et qu'on limite l'impôt foncier à un chiffre raisonnable. Si ce chiffre dépasse les moyens des contribuables, ceux-ci seront dans l'impossibilité d'acquitter la taxe, et que deviennent alors les droits des porteurs de bons étayés de tous les arrêts imaginables ?

La Cour Suprême des Etats-Unis peut bien commander à la ville de la Nouvelle-Orléans de prélever une taxe pour le service des bons consolidés ; le Conseil de ville, d'une autre part, peut bien, si le jugement de la Cour Suprême a dégagé les bons à primes, continuer ses tirages ; mais il faut de Fargent pour payer, et pour cela il faut que les contribuables veuent au tonnes.

Saurait-ils en mesure de le faire ? Voilà la question. Il y aura alors de nouvelles contestations judiciaires, et tout sera remis en question. On plaidera de nouveau, on plaidera à mort, et les jugements succéderont aux jugements.

Le plus sage serait d'en finir une bonne fois par un accommodement où chacun renoncerait à une partie de ses prétentions. Il est des circonstances où il faut savoir faire la part du feu. Quand un navire, trop lourdement chargé, est assailli par la tempête et menace de sombrer, on n'hésite pas à jeter pardessus bord une partie de la cargaison.

Les ordonateurs de la ville et les porteurs de bons en général—bons à primes et bons consolidés—doivent en prendre leur parti : s'ils veulent que la barque qui porte leur fortune ne coule pas à pic, qu'ils l'allègent immédiatement, car le naufrage est imminent.

Saurent-ils le conjurer ?

Le premier grand pique-nique de la société portugaise italiane de bienfaisance a lieu, dimanche prochain, 23 du courant, au jardin Magnolia. Le billet se vend cinquante sous. Le comité d'invitation se compose de MM. J. Barangue jr, chairman, H. Ravain, L. Mangin, J. P. Geerin, Wm Schroen. Il y aura trois prix ; le 1er une paire de boucles d'oreilles, en or ; le 2e, une belle montre ; le 3e, un jeu d'éventail de dame.

M. et Mme Rita, comme de si longue date et si favorablement les connaissent les amateurs, viennent, en l'emplet de M. Pitt, rue Canal, 1 de pièces et de musique, 125 rue du Canal, et savent honorer de ré-ponse aux demandes de leurs nombreux clients. Ils solliciteront en faveur de la maison à laquelle ils sont attachés la clientèle du public en général. Leur connaissance des besoins des musiciens, amateurs et artistes, est un titre à la confiance de ceux-ci. Ils ne faisant un plaisir de tout en vendant des nouveautés musicales. Ils s'occupent aussi du choix des pianos pour leurs amis et leurs connaissances. Les pianos en vogue dans le moment sont les CHICKERINGS, de construction métallique, et les MATHUSHEKS dont ils se tend le monde. Ce magasin, ancien et digne de confiance, ne peut être surpassé par un Bitter Malakoff en pour qui transmettrée hygiène dans la population de la Louisiane et de Bof.

INONDATIONS.

Situation générale.

L'état actuel des eaux du Mississippi et des districts inondés causé de graves appréhensions au commerce et aux planteurs de la Louisiane.

A St Louis, le fleuve a baissé de 9 pouces ; à Cairo il a monté de 5 pouces.

A la Nile-Orléans, sous l'influence du vent, il a augmenté d'un pouce. Au-dessus de St Louis il s'est élevé de 7 pouces. L'Ohio, à Cincinnati, a baissé de 10 pouces, et à Arkansas et Little Rock, l'eau s'est élevée de 8 pouces.

Dans les paroisses Concordia, Tensas et Madison, Lac, il n'y a que peu de terres hors de l'eau, malgré les avis qui avaient prétendu le contraire. Un témoin oculaire dément tous les rapports favorables faits à ce sujet ; il dit qu'il a parcouru les trois paroisses en bateau. Un planteur, M. Ismage del Valle, qui a traversé en pirogue l'espace qui sépare la paroisse Tensas du lac St-Jean, affirme qu'il n'a pas vu dans ce parcours 500 acres de terre hors de l'eau.

Dans le bassin de l'Atchafalaya, le déclin de l'eau continue. Ce déclin a été activé par le vent du nord, qui a soufflé pendant quelques jours. Le vent qui a passé à l'ouest a produit des désastres considérables. Un planteur estime la perte des récoltes, dans la paroisse Ste. Marie, à 75 pour cent.

On assure, de Plaquemine, une crue assez forte qu'on attribue à la réouverture de Davorly Point, à 32 milles au-dessus de la ville.

A la Pointe Coupée, quelques petites parties du coton du quai menacent leur sommet. Les habitants sont confiants. Ils pensent que dans 10 jours ils pourront planter du maïs et du coton. Le gouverneur McEnery, qui est arrivé à la Pointe Coupée, a eu une entrevue avec les habitants. Il est arrivé à la conclusion de demander de nouvelles provisions aux commissions.

Les commissaires ont expédié, pour St-Martinville, 6700 rations pour 450 personnes ;

Pour la Pointe Coupée, 78,300 rations pour 7830 personnes ;

Pour la paroisse de Tensas, 1300 rations pour 130 personnes.

A l'avenir, ils n'enverront de provisions que pour 10 jours seulement.

Il résulte de ce qui précède que le fleuve monte et descend alternativement ; et que l'eau qui a envahi le fond de la Louisiane est entretenue par les ouvertures non bouchées.

Cette situation peut se prolonger quelques jours encore, surtout si le temps reste orageux comme il l'a été ces jours-ci.

Opéra Français.—Tableaux-Pantomimes, au profit de la Blanchon du Bon Pasteur et du Fonds destiné à l'érection d'une tombe pour la division tumulaire de l'armée du nord de la Virginie.

Quand nous voyons la femme du monde se prétenter à nous, la bourse à la main, et quêter, soit pour une œuvre de bienfaisance, soit pour une œuvre patriotique, nous nous inclinons humblement devant elle ; nous ne sentons nous l'enlisant de ses respects. Quand pour d'aussi nobles, d'aussi saintes causes, nous la voyons se faire industrieuse, inventive, se transformer en artiste, afin de stimuler la générosité publique et d'opérer en quelque façon la multiplication des oboles, comme jadis le Christ opérait la multiplication des pains, c'est une véritable vénération, une sorte d'adoration qu'elle nous inspire.

Tel est le sentiment qui nous animait en assistant hier soir, aux charmants tableaux qui se déroulaient sur la scène de l'Opéra de la rue Bourbon.

Le signal en a été donné avec éclat, avec ravissement par toute cette belle bellissamment remplie d'une foule élégante. Elite de la société néo-orléanaise, qui avait répondu avec empressement à l'appel qui lui avait été fait au nom de la charité et du patriotisme.

Magnifiquement interprétée par de fort intelligents jeunes gens et de ravissantes jeunes femmes, cette légende du 13e siècle, appelée Rodrigue Lévé, qu'a si brillamment composée Walter Scott, a été un tableau en scène en a été un excellent parti ; il en a composé cinq tableaux animants qui ont été fort applaudis.

Voici du reste le titre de chacun de ces tableaux :

1—Scène de cour. Bannissement de Robin Hood. Rebelle à la conquête normande, Robin Hood est fait prisonnier. Amené devant le Roi, il est exilé.

2—Forêt de Sherwood. Robin Hood se mêlée de son fidèle amboyer.

3—Paris, Le Roi et la Reine chasse-cent dans la forêt ; et sont faits prisonniers par Robin Hood et ses troupe. Le Héros leur donne la liberté.

4—Jardin de la Cour—Couronnement de la Reine de Mai—en présence de Robin Hood—Divertissement—Danse par les enfants—élèves de Mme Stewart. Beaucoup de grâce, d'entrain, de bien dans ce petit ballet qui fait autant d'honneur aux élèves qu'aux professeurs. Nos compliments aux deux charmantes filleules qui ont dansé, chacune, un pas de caractère.

5—Mariage de Robin Hood et de Marianne, triomphe du héros.

Les principaux rôles étaient tenus par Mlle Morris—maid Marian ; Mlle Juley—la Reine ; M. Jouvier—Robin Hood ; M. Gendre—le Roi Richard.

La seconde série de tableaux-pantomimes intitulée "Love's Sacrifice" (sacrifice d'amour), en comprend de trois tableaux principaux :

1° La déclaration.
2° La tentation.
3° Le sacrifice.

Les principaux rôles, fort habilement, fort élégamment tenus, étaient remplis par Mlle Castellanos, M. J. Stouffer—officier, M. Coleman—le prêtre.

Dans le foyer était établi un buffet richement garni de mets exquis et de vins fins. De longues tables qui s'étendaient dans toute la longueur de la salle, permettaient à des centaines de personnes de s'y installer à la fois. Entre les deux séries de tableaux, il s'y est fait d'amples consommations dont le produit n'a pas peu contribué sans doute à grossir le chiffre de la recette.

Nous avons remarqué près du foyer une luxueuse et complète rédéance, fit véritable palais de poupée, de 7 à 8 pieds de haut, du rez de chaussée à la toiture. Tout y est : salon, salle à manger, chambre à coucher, bouloir, cuisine et commodes, le tout richement meublé et brillamment illuminé. La dame de céans, à la toilette, entourée de ses femmes. Ce gigantesque jouet est un don de Mme Semmes qui le met, demain soir, en loterie, au profit de l'œuvre.

Mais le temps nous presse ; nous avons hâte de finir. Disons, en terminant, que le plus grand honneur de cette brillante soirée revient à Mme Semmes qui a déployé en elle et une activité sans égale, à M. Willett, que l'on est toujours sûr de rencontrer à la tête de ces charmantes fêtes, qu'il s'entend et bien à organiser, ainsi qu'à M. Oncrade qui s'était chargé de la difficile tâche de régisseur et de mettour en scène.

Le même fête se reproduit ce soir, avec scènes nouvelles. Il y aura foule.

—Le "Courrier du Havre" apprend que l'administration de la marine du Havre vient de préposer, pour le soumettre au ministre, des demandes de récompense honorifiques en faveur des marins de l'équipage du bateau de sauvetage No 3, ainsi que pour ceux des embarcations de Honfleur, qui ont rivalisé de dévouement pour tenter d'arracher à la mort les victimes de la catastrophe du 96 mars.

On lit dans le "Journal de Genève, du 31 mars :

"La question du barrage de la frontière austro-suisse entre Meanier (Grisons) et Trafers (Tyrol), en suspens depuis 1861, peut être considérée comme résolue. Cette du barrage de la frontière frontière autrichienne entre le district valtelinen de Monthey et la Haute-Savoie, pendante depuis 1876, est, par suite, demandée définitivement.

"Le gouvernement français avait commencé, à deux reprises en 1879, l'intention de dédiguer "très prochainement" des délégués chargés de procéder à cette opération de concert avec les délégués suisses, mais malgré des démarches réitérées, la France n'a pas encore pu obtenir le nomination des commissaires français."

La machine à décortiquer, de M. Théop. Harang.

Nous voyons avec plaisir que M. Théophile Harang commence à lier les idées pratiques aux idées théoriques qu'il a émises, de temps à autre, au sujet du développement de nos ressources industrielles et agricoles.

Cet infatigable travailleur, dont la persévérance est une preuve indubitable de ce fait dans le succès définitif, nous a soumis le dernier de ces appareils pour la désintégration de la bagasse et des fibres en général. L'appareil, à première vue, nous semble devoir remplir les vues de l'inventeur, et, dans ce cas, nous le croyons appelé à opérer une véritable révolution dans la production de la cellulose considérée comme matière à papier.

Les explications que M. Harang nous a données, nous paraissent simples et claires. L'appareil, qui peut fonctionner séparément ou attaché aux moulins de nos sucreries, consiste dans une ingénieuse combinaison au moyen de laquelle la bagasse, en sortant du moulin, tombe dans des boîtes placées sur une plate-forme circulaire, où elle est ébranlée d'eau de chaux—suite au moyen de la vapeur—vidée sur une portouse, qui la conduit sur une grande roue en-dessous de laquelle se trouve placée une série de petits rouleaux qui finissent de la décortiquer.

En sortant du dernier rouleau, la bagasse est soumise à l'action d'une hausse ou peigne circulaire tournant très-vite et qui en divise toutes les fibres ; là, elle est jetée dans de grandes bacs ou réservoirs plains d'eau, et, sans se détériorer, elle peut attendre la fin de la récolte. L'habitant, alors, débarrassé de ses travaux les plus pressés, peut, à l'aide de deux ou trois personnes, sécher, peigner et étuber la récolte de cellulose afin de la mettre sur le marché. Ces dernières opérations peuvent s'accomplir presque sans frais, par l'emploi de la machine de la sucrerie, à laquelle l'inventeur fait subir quelques légères modifications.

M. Harang fait appel à nos hommes d'affaires pour les fonds nécessaires à la construction immédiate d'une machine, sous la surintendance de MM. Leeds & Cie., de notre ville. Nous croyons qu'il est du devoir de chacun d'aider M. Harang dans un louable entreprise qui, certainement, doit enrichir le pays si elle atteint le but auquel vise l'inventeur—ce qui nous paraît probable. — Ne cas de succès, il est clair que les actionnaires, autiquels il est fait une large part, seront les premiers à percevoir les bénéfices de l'importante invention.

Nous souhaitons à M. Harang, de tout cœur, le résultat que méritent ces longs travaux, ses persévérances et son énergie, bonne, comme nous l'avons dit, sur cette conviction intime qui n'abandonne jamais ceux qui sont dans la bonne voie.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Nouvel opéra à Paris.

On mande au "Herald" par le câble :

Paris, 15 avril.—Hier au soir a eu lieu au Grand Opéra la représentation de "Françoise de Rimini," le nouvel opéra d'Ambroise Thomas. L'œuvre a été mise fraîchement reçue et rappelle par-et-par-là certain opéra de Dominetti. La musique toutefois est même spontanée. Les portraits les plus originales de l'opéra sont brillamment remplis d'une foule élégante. Elite de la société néo-orléanaise, qui avait répondu avec empressement à l'appel qui lui avait été fait au nom de la charité et du patriotisme.

Magnifiquement interprétée par de fort intelligents jeunes gens et de ravissantes jeunes femmes, cette légende du 13e siècle, appelée Rodrigue Lévé, qu'a si brillamment composée Walter Scott, a été un tableau en scène en a été un excellent parti ; il en a composé cinq tableaux animants qui ont été fort applaudis.

Voici du reste le titre de chacun de ces tableaux :

1—Scène de cour. Bannissement de Robin Hood. Rebelle à la conquête normande, Robin Hood est fait prisonnier. Amené devant le Roi, il est exilé.

2—Forêt de Sherwood. Robin Hood se mêlée de son fidèle amboyer.

3—Paris, Le Roi et la Reine chasse-cent dans la forêt ; et sont faits prisonniers par Robin Hood et ses troupe. Le Héros leur donne la liberté.

4—Jardin de la Cour—Couronnement de la Reine de Mai—en présence de Robin Hood—Divertissement—Danse par les enfants—élèves de Mme Stewart. Beaucoup de grâce, d'entrain, de bien dans ce petit ballet qui fait autant d'honneur aux élèves qu'aux professeurs. Nos compliments aux deux charmantes filleules qui ont dansé, chacune, un pas de caractère.

5—Mariage de Robin Hood et de Marianne, triomphe du héros.

Les principaux rôles étaient tenus par Mlle Morris—maid Marian ; Mlle Juley—la Reine ; M. Jouvier—Robin Hood ; M. Gendre—le Roi Richard.

La seconde série de tableaux-pantomimes intitulée "Love's Sacrifice" (sacrifice d'amour), en comprend de trois tableaux principaux :

1° La déclaration.
2° La tentation.
3° Le sacrifice.

Les principaux rôles, fort habilement, fort élégamment tenus, étaient remplis par Mlle Castellanos, M. J. Stouffer—officier, M. Coleman—le prêtre.

Dans le foyer était établi un buffet richement garni de mets exquis et de vins fins. De longues tables qui s'étendaient dans toute la longueur de la salle, permettaient à des centaines de personnes de s'y installer à la fois. Entre les deux séries de tableaux, il s'y est fait d'amples consommations dont le produit n'a pas peu contribué sans doute à grossir le chiffre de la recette.

Nous avons remarqué près du foyer une luxueuse et complète rédéance, fit véritable palais de poupée, de 7 à 8 pieds de haut, du rez de chaussée à la toiture. Tout y est : salon, salle à manger, chambre à coucher, bouloir, cuisine et commodes, le tout richement meublé et brillamment illuminé. La dame de céans, à la toilette, entourée de ses femmes. Ce gigantesque jouet est un don de Mme Semmes qui le met, demain soir, en loterie, au profit de l'œuvre.

Mais le temps nous presse ; nous avons hâte de finir. Disons, en terminant, que le plus grand honneur de cette brillante soirée revient à Mme Semmes qui a déployé en elle et une activité sans égale, à M. Willett, que l'on est toujours sûr de rencontrer à la tête de ces charmantes fêtes, qu'il s'entend et bien à organiser, ainsi qu'à M. Oncrade qui s'était chargé de la difficile tâche de régisseur et de mettour en scène.

Le même fête se reproduit ce soir, avec scènes nouvelles. Il y aura foule.

—Le "Courrier du Havre" apprend que l'administration de la marine du Havre vient de préposer, pour le soumettre au ministre, des demandes de récompense honorifiques en faveur des marins de l'équipage du bateau de sauvetage No 3, ainsi que pour ceux des embarcations de Honfleur, qui ont rivalisé de dévouement pour tenter d'arracher à la mort les victimes de la catastrophe du 96 mars.

On lit dans le "Journal de Genève, du 31 mars :

"La question du barrage de la frontière austro-suisse entre Meanier (Grisons) et Trafers (Tyrol), en suspens depuis 1861, peut être considérée comme résolue. Cette du barrage de la frontière frontière autrichienne entre le district valtelinen de Monthey et la Haute-Savoie, pendante depuis 1876, est, par suite, demandée définitivement.

"Le gouvernement français avait commencé, à deux reprises en 1879, l'intention de dédiguer "très prochainement" des délégués chargés de procéder à cette opération de concert avec les délégués suisses, mais malgré des démarches réitérées, la France n'a pas encore pu obtenir le nomination des commissaires français."

Le général Ignatieff à Paris.

Bruxelles, 15 avril.—Une dépêche de Saint-Pétersbourg au "Nord," organe russe, dément positivement la nouvelle de la nomination du général Ignatieff comme ambassadeur de Russie en France et celle du prince Lobanoff comme ministre de l'intérieur.

Le [illegible] espagnol.

Madrid, 15 avril.—La discussion du traité de commerce franco-espagnol a été ajournée à la chambre des députés.

M. Lasheras, représentant de la Catalogne, a demandé la protection pour toutes les branches de l'industrie espagnole, ajoutant que sans la protection les industries ne seraient exister.

Les protectionnistes espèrent qu'ils pourront faire prononcer le limité de commerce avec la France et contrecarrer les autres parties de la politique libre-échangiste des ministres au sénat.

Arabey Bey et les officiers circassiens.

Londres, 15 avril—On télégraphie de Chire au Daily News : "Arabey Bey est hautement accusé de lâcheté. On croit que les prisonniers sont torturés. Arabey Bey a signifié son intention de faire fusiller quelques-uns d'entre eux. Le sultan a télégraphié, dit-on, au khédive pour prendre qu'une commission indique faire trait équitable sur les griefs des officiers circassiens."

L'affaire Lamson.

Londres, 15 avril—Le correspondant de Londres du Courier de Liverpool dit qu'il n'y a pas le moindre espoir que la vie du Dr. Lamson sera épargnée. Il ajoute que l'intervention du gouvernement américain pour des causes aussi triviales que celles révélées par les affidavits a produit une grande indignation.

Les amis du Dr. Lamson croient qu'un nouveau sursis sera accordé au condamné. Sir William Harcourt, ministre de l'intérieur, retournera aujourd'hui à son bureau, et l'on pense qu'il s'occupera ensuite de l'affaire Lamson. Le prisonnier est devenu tout à coup abattu et indifférent.

La solicitude du Dr Lamson dit qu'en présence de l'accumulation des témoignages en faveur du condamné il ne voit pas comment le secrétaire de l'intérieur peut refuser un nouveau sursis de quinze jours.

Le meurtre Bermaye.

Bordeaux, 15 avril—On télégraphie de Bruxelles au Pays : "Armand Pelzeau, qui a commis le meurtre de M. Bermaye, a comparu vendredi matin devant la cour d'appel. Me Vancoisten, défenseur de Pelzeau, a demandé son élargissement. Le ministère public s'y est fortement opposé, et Pelzeau a été envoyé en prison."

Gages. Gages. Gages.

Un grand assortiment [illegible] sur des objets mis en gage par eux, de vente [illegible] à partir d'aujourd